

chose ici. Il ne faut pas oublier que la minorité de la province de Québec est la grande majorité d'ailleurs et que ce n'est pas en rendant nous-mêmes le régime de nos écoles séparées odieux aux protestants en leur refusant une autonomie à laquelle ils ont droit que nous ferons aimer ce régime et que nous le verrons accepté loyalement dans les autres provinces.

Un argument que l'on se plait à faire contre le projet de loi de l'honorable député de St-Laurent c'est que si l'obligation scolaire est bonne elle devrait s'appliquer à tous.

Que l'obligation scolaire soit une bonne chose pour les protestants et les catholiques personnellement je le crois mais la nécessité de l'imposer à tous n'est pas également établie devant nous.

Les protestants la réclament par une résolution de la majorité de leur comité au conseil de l'Instruction Publique et par l'unanimité de leurs journaux ; ceci indique que l'utilité de l'obligation scolaire chez les protestants est admise par l'immense majorité de leur population.

Chez les catholiques nous sommes loin d'avoir une expression d'un sentiment public aussi favorable à son application chez nos enfants ; quelques journaux réclament l'obligation scolaire ; d'autres la combattent avec violence.

Quant à moi devant un pareil conflit d'opinions